

Questions orales

M. Kaplan: Il semble que le vice-premier ministre se sert d'une liste de projets pour dissimuler ceux qu'il ne peut justifier.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser au vice-premier ministre une question concernant la stratégie de défense. Pour se défendre contre les accusations de conflit d'intérêts, le ministre des Travaux publics a déclaré mercredi que la construction de la route ne lui avait pas profité et qu'elle aurait plutôt eu une incidence négative sur les terrains qui lui appartiennent près de la route construite à même le fonds gouvernemental dont il est actuellement responsable.

Je voudrais demander au vice-premier ministre ce qui a convaincu le premier ministre que le ministre des Travaux publics ne profiterait pas d'une route construite en partie sur des terrains pour lesquels il a été payé à même le fonds, route qui facilite l'accès aux grands terrains du ministre et qui est aussi utilisée par Scott Paper en vertu d'une entente entre cette société et celle du ministre.

• (1140)

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'espère que le député ne veut pas laisser une impression qui ne s'appuie sur rien.

Examinons d'abord la question de l'élargissement de la route. Le député parle du ministre et d'un membre de sa famille. Comme je l'ai dit, les détails pourront être révélés aux audiences du Comité des comptes publics ou à une autre occasion. Il s'agissait d'environ un hectare par personne. Cela équivaut à peu près à un acre. Tous ceux d'entre nous qui avons de l'expérience dans les travaux publics savons que, si l'on utilise une parcelle de terrain de cinq ou dix pieds pour l'élargissement d'une route, on arrive rapidement à un demi-hectare ou à un hectare.

Ne prétendons pas qu'un vaste terrain a été exproprié ou que des transactions immobilières ont été effectuées au profit du ministre. Le député devrait réexaminer la façon dont il formule ses questions pour ne pas laisser de mauvaises impressions.

M. Kaplan: Il est bien évident que le ministre ne m'a pas compris.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, comment peut-il alléguer qu'il ne bénéficierait pas de l'élargissement de cette route étant donné la superficie des terrains adjacents dont il est propriétaire? Si, comme il l'a dit, il a réussi à convaincre le premier ministre qu'il n'avait pas tiré avantage de l'élargissement de cette route, le gouvernement acceptera-t-il de mener une enquête indépendante sur les répercussions de l'élargissement de cette route, soit une dépense de 9 millions de dollars, sur les terrains du ministre?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, j'ai donné les renseignements qui m'ont été communiqués. Que le député sache que nous nous acquittons tous de nos responsabilités, surtout les ministres du Cabinet, comme nous le devons sous le régime de directives très strictes sur les conflits d'intérêts.

Mme Copps: Les respectez-vous?

M. Epp: Oui, nous les respectons. Le député est injuste. Je pense qu'il devrait se rappeler que les terrains dont il parle sont la propriété de la famille depuis très longtemps. Je suis certain qu'il y a des députés dans tous les partis qui possèdent des biens depuis longtemps.

Je suis convaincu que des projets provinciaux ont touché ces terrains. Des projets fédéraux ont sûrement touché les terrains de députés.

La situation est très claire. Il y a eu une entente légale d'expropriation en Nouvelle-Écosse. Que le député n'essaie pas de donner l'impression que le ministre profitera de transactions portant sur d'immenses superficies de terrains quand tout juste un demi-hectare sera touché.

En général, les agriculteurs et les propriétaires terriens n'aiment pas céder des terrains pour des travaux publics.

* * *

LES TRANSPORTS

LES SERVICES DE VIA RAIL

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Il a déclaré au comité mercredi qu'il n'avait pas en main le rapport de gestion ou le plan d'entreprise de VIA Rail. Par conséquent, il ne peut rien décider. Nous tous, sauf lui, sommes au courant du plan; nous savons que l'avenir de VIA Rail est en jeu et que celle-ci subit déjà le budget. Un de nos bureaux a essayé de réserver des places après le 15 octobre dans les provinces de l'Atlantique et s'est fait répondre qu'aucune place ne